

Diplôme d'Établissement Droit de l'environnement



Le Diplôme d'Établissement Droit de l'environnement permet aux professionnels ainsi qu'aux étudiants d'acquérir une expertise juridique et transdisciplinaire aujourd'hui recherchée dans toutes les structures (cabinets d'avocats, entreprises, administration centrale et décentralisée, organisations internationales et organisations non gouvernementales) afin de satisfaire aux exigences légales prises par les États au niveau national, supranational ou international.

OBJECTIFS

- Acquérir une expertise juridique directement exploitable sur le terrain professionnel et développer des compétences transdisciplinaires et intersectorielles.
- Former des juristes préparés tant au niveau de contentieux qu'au niveau législatif national et international grâce à une formation qualifiée et à une approche concrète et professionnalisante.

DÉBOUCHÉS

- Cabinets d'avocats spécialisés en droit de l'environnement
- Entreprises (conformité environnementale, RSE, etc.)
- Organisations internationales (ex. : ONU, UE)
- ONG œuvrant dans le domaine de l'environnement

POINTS FORTS

- Visites : Palais des Nations (ONU-Genève), Bruxelles, ...
- Procès fictif en droit environnemental
- Rencontres avec des députés européens



Voyage à Bruxelles du 20 mai 2025



Procès fictif du 18 avril 2025

Revivez le en vidéo >>>



Cliquez ou flashez

1^{ÈRE} ANNÉE

- Introduction au droit de l'environnement et du développement
- Lois européennes justice environnementale
- Climate Law
- Le droit de la biodiversité

2^{ÈME} ANNÉE

- Le Juge et le Contentieux Environnemental
- Les Avocats et les Causes Environnementales
- Les Responsabilités Environnementales
- Economie circulaire et législation des déchets
- Heures de coaching [10 heures par promo] pour la préparation des épreuves finales, notamment le procès fictif et l'élaboration/rédaction du projet de loi.

3^{ÈME} ANNÉE

- Elaboration de la norme environnementale
- Problématique de l'eau
- Heures de coaching [10 heures par promo] pour la préparation des épreuves finales, notamment le procès fictif et l'élaboration/rédaction du projet de loi.

Directrice pédagogique

Stefania ATTOLINI

Secrétariat

droit.du.climat@univ-catholyon.fr

04 72 32 58 99

Page web :



Cliquez ou flashez

CONDITIONS D'ADMISSION

- Sur dossier académique (résultats et appréciations – pour plus de détails, se référer aux conditions figurant sur Parcoursup)
- Maîtrise de la langue anglaise – Niveau B2
- Le suivi d'un enseignement de langue anglaise est essentiel. La moyenne des notes obtenues en anglais sur l'ensemble des trimestres de 1ère et sur les 2 premiers trimestres de terminale sera pris en compte (au moins une moyenne supérieure ou égale à 15/20).